

Cahors, le 9 AVR. 2010

LOT
CONSEIL GÉNÉRAL

Le Président

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de notre projet « Lot – Corrèze Voie d'avenir », en association avec le département de la Corrèze, la démarche de concertation participative se poursuit. Le public va maintenant être associé au projet avec la mise en place de la « consultation citoyenne » dont les modalités vous ont été transmises le 4 décembre 2009.

Afin de présenter les propositions de tracés, il est d'ores et déjà prévu deux réunions publiques :

- la première se tiendra le **lundi 19 avril 2010 à 18 h 30** à la Salle polyvalente de SARRAZAC,
- la seconde aura lieu le **mardi 20 avril 2010 à 20 h 30** au cinéma l'Uxello à VAYRAC.

A l'issue de ces réunions, les dossiers de présentation de l'opération et les registres destinés à recueillir les observations du public vous seront remis.

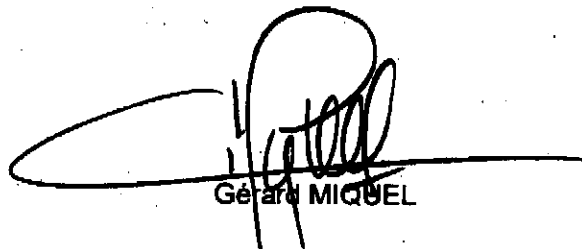
Ces documents devront être mis à disposition du public en mairie, du **21 avril au 29 mai 2010 inclus**, pendant une durée de 5 semaines.

A la suite de la période d'exposition, un bilan de cette concertation sera établi et présenté aux deux assemblées départementales qui opéreront le choix du tracé destiné à être soumis à enquête publique.

Je vous précise que chaque conseil municipal aura également la possibilité de donner un avis sur le projet.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire concernant le déroulement de cette procédure.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



GÉRARD MIQUEL